



Arts et Loisirs Arlac
Centre socioculturel

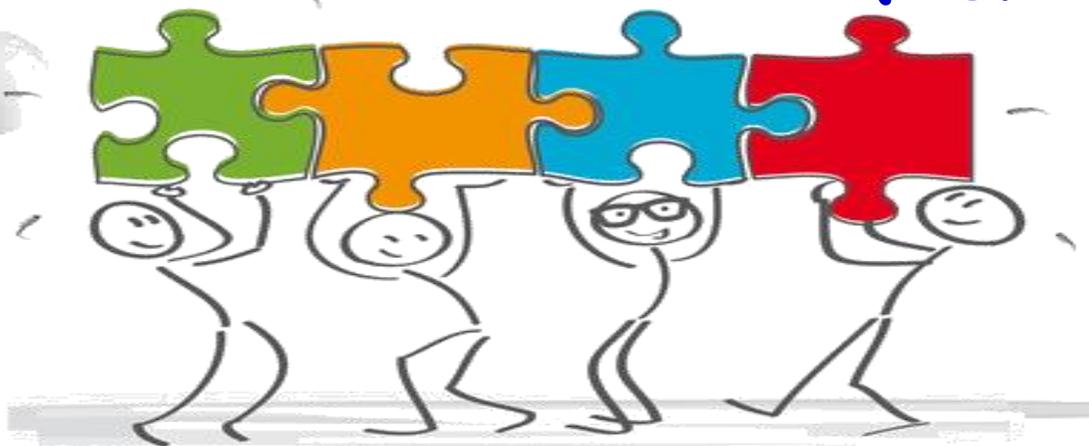
Projet Social

L'histoire d'une nouvelle mobilisation d'habitants !



Octobre 2016

Arts et Loisirs d'Arlac Centre socioculturel





CENTRE SOCIOCULTUREL

JEUNESSE
ET PARENTALITÉ

SOLIDARITÉS

INITIATIVES ET
POUVOIR D'AGIR

ANIMATIONS
DE QUARTIER

SEUL OU
EN FAMILLE



**ARTS &
LOISIRS
d'ARLAC**

Association à but non lucratif, agréée d'Education Populaire. Elle fonctionne grâce à tous les adhérents, des administrateurs élus lors de l'Assemblée générale annuelle, ses nombreux bénévoles et une équipe de salariés

Adhérer à l'association permet de participer à ses activités, être associé et s'investir dans la vie, la gestion et le développement de cette association de quartier.

- ✚ Un lieu de proximité ouvert à tous, sans discrimination, proposant un accueil convivial.
- ✚ Des projets participatifs pour que les habitants prennent des initiatives, mènent des actions.
- ✚ Une plateforme d'accompagnement de la vie associative et de tous projets personnels et collectifs
- ✚ Une équipe composée de bénévoles et de professionnels au service des habitants

Nos valeurs sont déclinées dans la charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France :

 **Promouvoir les valeurs de l'Education Populaire, du Développement Social Local et de l'Economie Sociale et Solidaire :**

-  **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et toute femme par l'accueil, l'écoute, le respect, la reconnaissance laïque de la pluralité des croyances...
-  **La démocratie** : une société ouverte au débat et au partage du pouvoir, ceci nécessite des espaces de discussions, de participations à la prise de décision, l'engagement dans des actions collectives, une démocratie participative... la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association a été l'occasion de rappeler que le monde associatif est l'une des pièces essentielles de notre société et l'une des grandes lois fondatrices de notre démocratie...
-  **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme capables de vivre ensemble en société...

 **Promouvoir une façon d'agir conviviale qui s'enracine dans l'expérience vécue des habitants.** L'élaboration de l'action se fait à partir d'une vision qui ne fractionne pas la vie humaine, d'un diagnostic territorial concerté et partagé par les différents acteurs locaux et dans le cadre d'un projet cohérent et pluriannuel. La conduite de l'action entend se faire dans une démarche participative, opérationnelle et responsable.

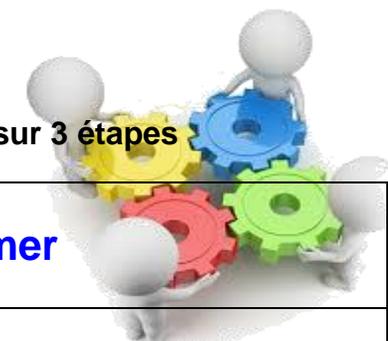
L'habitant acteur incontournable du centre socioculturel d'Arlac

Organiser la fête de quartier, la semaine de la solidarité, participer au comité de rédaction du Can'arlacais ou au groupe moteur sur la communication ou la fonction parentale, être actif à la bourse puériculture, encadrer une animation collective comme l'accompagnement à la scolarité, **le pouvoir d'agir de l'habitant est la pierre angulaire du projet du centre social.**

A la fois « **usager** » et « **citoyen concerné** », l'habitant est un acteur incontournable du centre, il prend des initiatives, élabore des projets, participe activement à la vie du quartier, à l'animation... Il contribue au fonctionnement des instances de concertation, d'animation, de décision de l'association Arts et Loisirs d'Arlac.

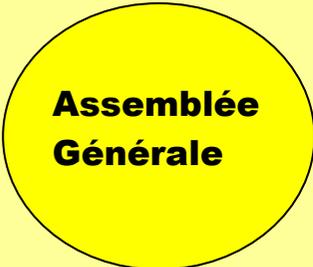
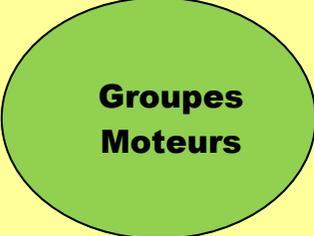
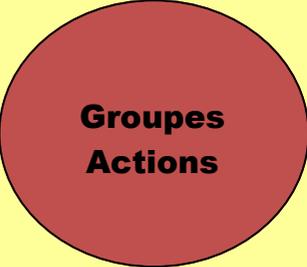
Notre manière d'agir au quotidien

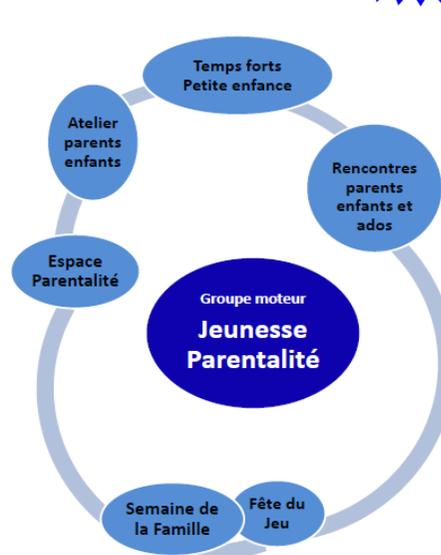
Au cœur de notre préoccupation il y a le territoire et ses habitants. Notre manière d'agir va donc reposer sur 3 étapes



<h2>Ecouter le territoire et ses habitants</h2>	<h2>Comprendre les questions sociales</h2>	<h2>Agir pour transformer</h2>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les actions du centre sont construites à partir des habitants, de leurs intérêts, leurs désirs et leurs ressources. Cette démarche nécessite un travail de proximité à la fois en terme géographique (immeuble, îlot, quartier) mais aussi proximité humaine et relationnelle. Celle-ci peut se construire à partir des réseaux et des solidarités existantes mais aussi par une présence régulière dans le quartier et les différents lieux de rencontre... Il s'agit "d'aller vers les gens". ➤ Cette démarche exige des actions permanentes de mobilisation avec la mise en place de lieux efficaces d'expression, de lieux de rencontres, une attitude d'écoute, une circulation de l'information à tous les niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fort de notre implantation, au quotidien, le centre devient un lieu ressource où les acteurs du territoire partagent un diagnostic se mobilisent pour mieux comprendre les problématiques locales afin de répondre aux besoins des habitants. Cette plateforme partenariale permet un véritable maillage des ressources autour de sujets tels que les discriminations, l'éducation, l'isolement et les solidarités, le logement, la précarité, la santé, la démocratie et la citoyenneté... <div style="text-align: center;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agir à partir des gens par une action ascendante est le principe qui va caractériser notre démarche. Dans le concret, cela veut dire : "les gens vont être à l'instigation de ... Tout ce qui va se construire va découler des ressources des habitants et non de leurs problèmes". "On va partir du fait que tout individu est capable de ...". Il s'agit d'une mise en valeur des savoir-faire et des savoir-être de chacun. S'appuyer sur le positif des uns et des autres développe la confiance en soi. En reconnaissant les capacités individuelles, en les valorisant par une implication dans des projets, ceci va permettre à chacun de se découvrir, de se redécouvrir. S'affirmer dans un projet collectif, c'est exercer un pouvoir, son pouvoir de Citoyen. ➤ Pour réaliser sa mission, l'association, les intervenants salariés et bénévoles ne doivent pas décider pour les gens. Les actions se construisent avec et par les habitants. L'objectif est véritablement d'avoir des habitants auteurs et acteurs, prioriser l'initiative, partager les responsabilités faire un véritable travail d'évaluation, d'analyse et de réajustement à tous les niveaux et avec les habitants. Créer, agir, construire des actions collectives, des projets à partir des ressources de chacun est une façon de trouver des réponses alternatives de changement des situations vécues par les intéressés. Tous ces éléments doivent participer au renforcement et au développement des liens sociaux.

Le choix d'un fonctionnement participatif

 <p>Assemblée Générale</p>	<p>Je m'informe, je viens faire partager mon expérience, je viens porter ma parole individuelle ou collective, je participe aux choix des orientations de l'association...</p>
 <p>Conseil Administration Bureau</p>	<p>Je participe à la gouvernance de l'association, je porte une parole collective...</p>
 <p>Groupes Moteurs</p>	<p>Je participe à déterminer le projet de l'association dans le domaine thématique du groupe moteur et je veille à la cohérence du projet global...</p>
 <p>Groupes Actions</p>	<p>Je suis peut être à l'origine du projet, je donne une idée, je participe à la conception du projet de l'action, je m'investis dans la réalisation, je donne un coup de main....</p>



Les axes prioritaires du projet

Elaboré avec la participation des habitants, des adhérents de l'association et des partenaires institutionnels et associatifs, le projet social prend ses racines dans le diagnostic partagé qui a été validé lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2016.

Ce diagnostic partagé rappelle :

- ☞ Arlac est un quartier en **renouvellement régulier** : **44 % sont là depuis moins de 4 ans**. Sa population est en augmentation (+13 %) et des logements nouveaux (+6% depuis 2008) se construisent encore le long du tracé du tramway. On constate une certaine mixité dans la population : beaucoup de Jeunes (53 % de la population ont moins de 30 ans contre 43 % en 2008) et une forte représentation des séniors (19 % ont plus de 60 ans, stable depuis 2008).
- ☞ **Une précarité toujours présente sur le quartier** : plus de 500 personnes sont à la recherche d'un emploi ; le taux de chômage chez les jeunes est de 21 %. Globalement, Arlac compte beaucoup d'emplois précaires (CDD- 59 %, intérim 11%, emplois aidés 3 %, stages 27 %). Ils représentent 585 personnes soit un taux de 16.5 % supérieur de 3 points au taux de Mérignac. N'oublions pas de compter aussi le travail à temps partiel (591 pers soit 16.7 %). 185 familles soit 290 pers. sont bénéficiaires du RSA (+23 %) dont 140 familles au RSA Socle et 141 personnes bénéficiaires de l'AAH. L'analyse des besoins sociaux insiste sur **le nombre important de travailleurs pauvres** à Arlac, les pourcentages sont dans la norme mais le nombre est important. La particularité et la difficulté du quartier d'Arlac sont **cette situation diffuse** sur le territoire. Celle-ci rend ces **personnes invisibles** et il est difficile pour les acteurs de l'action sociale de mener des actions en direction de ce public sur ce territoire.

Lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2016, **les enjeux suivants ont été définis pour 2017-2020** :

- ✓ La prise en compte par la ville de Mérignac de la question de l'accessibilité de nos locaux dans le cadre du projet de réhabilitation et d'agrandissement prévu en lien avec l'association.
- ✓ Le repérage du Centre socioculturel sur ces questions de Précarité. La mise en place d'un plan d'actions spécifiques afin d'aller vers ces personnes précaires et plus particulièrement les travailleurs pauvres...
- ✓ L'ouverture du centre socioculturel vers de nouvelles populations / Accueil des nouveaux arrivants
- ✓ Trouver des réponses partagées aux situations d'isolement et plus particulièrement des personnes âgées
- ✓ Continuer à soutenir les parents dans leurs fonctions
- ✓ Stimuler participation des habitants et démocratie...
- ✓ Intégrer les notions du développement durable dans notre projet et nos actions en vue d'un Agenda 21

Le conseil d'administration du 17 octobre 2016 a validé le contrat de projet dans sa globalité. Il se construit donc autour de **3 axes** :

1- Vivre ensemble et Solidarités "Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble en développant des solidarités entre les habitants".

2- Bien Vivre à tous les âges "Développer de l'action collective pour permettre un bien vivre ensemble sur le territoire et enrichir son capital santé, bien être, culturel ..."

3- Education et Soutien à la Parentalité "Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif"

Arbre d'objectifs du projet centre social 2017 2020

Axes Généraux	1 - Vivre ensemble et Solidarités "Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble en développant des solidarités entre les habitants"	2- Bien Vivre à tous les âges "Développer de l'action collective pour permettre un bien vivre ensemble sur le territoire et enrichir son capital santé, bien être, culturel ..."	3- Education et Soutien à la Parentalité "Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif"
Axes Transversaux	Le développement durable La coopération au niveau du collectif mérignacais et du réseau fédéral des centres sociaux		
Objectifs Spécifiques	1-1 Accueillir, informer et orienter les habitants...	2-1 Assurer un accès pour tous au centre social	3.1 Faire du centre social un lieu "Ressources" pour les parents.
	1-2 Développer l'accès aux droits, aux organismes de services publics, de solidarités et de défense des consommateurs...	2-2 Accompagner les habitants pour les aider à partir en vacances.	3-2 Accueillir la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
	1-3 Développer des actions collectives qui permettent de consommer autrement	2-3 Rendre les habitants acteurs de leur santé (sensibilisation prévention).	3-3 Accroître le partenariat et la concertation avec les différents acteurs de l'enfance et de la jeunesse
	1-4 Contribuer à l'animation du quartier	2-4 Contribuer au développement culturel et à l'accès à la culture pour tous.	
	1-5 Créer les conditions pour un réel développement du Pouvoir d'Agir.	2-5 Mieux connaître les jeunes de 16 à 30 ans habitant le quartier d'Arlac 2-6 Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire	

Les Axes Transversaux

Le développement durable

La coopération au niveau du collectif méridional et du réseau fédéral des centres sociaux

Le développement durable

Le Centre socioculturel favorise depuis longtemps une politique de développement local qui s'appuie largement sur le concept d'Education Populaire en accordant une attention particulière à la Dignité Humaine et aux Solidarités. Ceci passe par

- l'accompagnement des initiatives des habitants pour le développement de leur territoire
- la sensibilisation et la formation des habitants aux enjeux de société, en leur permettant ainsi de décider et d'agir pour leur avenir.
- les pratiques mises en œuvre dans le fonctionnement du centre social qui insiste sur les fondements les plus démocratiques possibles et la recherche constante de l'implication des habitants, représentent des atouts considérables dans l'organisation sociale et politique du territoire.

Notre ambition d'un tel développement, basé sur la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, l'équité, et la coopération, rejoint celle portée par les acteurs du développement durable. Le développement soutenu par le centre social reste à dimension locale. Pour contribuer à un développement durable, il faut enrichir les projets d'une vision plus large dans le temps et l'espace.

Le centre social s'adressant à tous les publics d'un territoire sans distinctions, il va donc véhiculer des valeurs du développement durable au plus grand nombre et est capable d'accompagner des projets variés dans cette direction.

De part son fort ancrage territorial, le centre socioculturel sera le relais d'une action plus globale en lien les partenaires avec lesquels nous faisons réseaux.

Sensibiliser les habitants aux enjeux de leur territoire, favoriser la rencontre et l'échange, c'est leur permettre d'imaginer et de construire collectivement leur projet d'avenir. Le diagnostic partagé est un outil de développement local, associant dans une démarche d'analyse et de transformation du territoire, les habitants, les élus et les acteurs locaux. Il permet de faire émerger des besoins, de mener une action collective, de l'évaluer. Le centre social développe des compétences dans l'animation de ce processus. En intégrant la dimension environnementale, économique et la durabilité, il permet le développement social durable des territoires.

Le centre social développe également un autre atout ; sa capacité à investir différents champs, au travers d'une équipe diversifiée de professionnels, de bénévoles. L'animation de dynamiques collectives, l'accueil petite enfance, l'animation enfance-jeunesse, les accueils de loisirs sans hébergement, l'accueil périscolaire, l'accompagnement des parents, adultes ou familles, les échanges de savoirs... visent à une amélioration des conditions de vie des habitants. Ces projets et leurs compétences associées sont autant de portes d'entrée pour un développement durable efficace.



La coopération au niveau du collectif mérignacais

L'expérience partagée entre les centres d'animations de Mérignac (DLA des Centres Sociaux, MJC et plus récemment leur engagement sur la démarche de mutualisation souhaitée par la Ville de Mérignac) ont mis en évidence les enjeux et réaffirmé l'importance et l'utilité d'une coopération entre les dix associations.

Les associations d'animation de Mérignac, basent leurs actions sur des histoires associatives singulières, en référence à l'Education Populaire, et développent des projets sur différents territoires en partenariat avec les acteurs institutionnels, notamment la Ville de Mérignac, la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et le Conseil Départemental de la Gironde.

Les associations d'animation de Mérignac, sont des lieux d'initiatives portées par des habitants, des bénévoles et des professionnels. Elles définissent et réalisent des projets de développement social local et culturel, en référence aux mouvements d'Education Populaire, fondés sur :

- ✓ L'ACCUEIL, sans jugement, ni discrimination, pour favoriser l'écoute, le partage ...
- ✓ LE RESPECT ET LA VALORISATION DE LA PERSONNE, avec discrétion et confidentialité...
- ✓ LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE, pour élaborer et construire un projet cohérent avec les habitants, en concertation avec nos partenaires associatifs, politiques, institutionnels et économiques ...
- ✓ LE DEVELOPPEMENT DES SOLIDARITES, un moteur d'entraide pour un parcours de réussite qui s'affirme autant dans l'accompagnement que dans la mutualisation des savoir-faire...
- ✓ LE VIVRE ENSEMBLE, pour rendre possible le pouvoir d'agir des habitants et reconnaître les initiatives et les engagements de chacun dans la vie citoyenne de son quartier et de sa commune...

« Nous, Associations d'animation de Mérignac, animées par la volonté d'agir en proximité avec les Mérignacais et convaincues de la plus-value à travailler ensemble décidons de nous engager dans le cadre de la présente convention de coopération. »

Arts et Loisirs d'Arlac s'engage activement dans cette nouvelle étape de coopération lancée par le collectif des 10 associations d'animation de Mérignac "vers une coopération plus aboutie", démarche soutenue par les partenaires institutionnels.

Cette accompagnement par Setso devrait permettre de :

- ☞ renforcer les liens sociaux-faciliter l'autonomie et la citoyenneté des individus, les solidarités et les initiatives locales ». Il s'agit, d'analyser, donner à voir et porter une réflexion sur le sens des projets sociaux conduits par chaque association.
- ☞ Il s'agit de garantir la mise en cohérence des démarches communes : d'analyser les dénominateurs communs de chaque projet d'animation et identifier les spécificités propres apportées de plus-values.

La finalité de ce travail est de conduire à produire un Projet Social pour LE territoire de Mérignac pour les années à venir et permettre la structuration d'une organisation facilitant ainsi le déploiement de ce projet à l'échelle de la Ville, tout en préservant des fonctions de gouvernance et de pilotage de structure efficaces et soucieuses d'apporter un cadre lisible aux partenaires.

Setso appuie le Collectif afin qu'il soit force de proposition vis-à-vis des partenaires à un moment charnière où les financements publics sont revus à la baisse et où, des solutions dites de mutualisation descendantes (c'est-à-dire portées par les partenaires) peuvent avoir des impacts préjudiciables sur la qualité des projets...et des emplois.

Le réseau fédéral des centres sociaux

Le réseau des centres sociaux de France et de Gironde est une force pour notre association. Il permet non seulement l'échange de pratiques bénévoles et professionnelles mais aussi de la formation commune.

Les missions de base d'un réseau fédéral

- Animation et coordination
- Représentation du réseau
- Qualification des acteurs
- Accompagnement des dynamiques locales
- Centre de Ressources



Le réseau fédéral de la Gironde est en pleine mutation avec la fusion entre le réseau fédéral et ASTER 33, centre de ressources de certains centres sociaux du département.

L'association Arts et Loisirs d'Arlac, adhérente à la Fédération Nationale de Centres Sociaux et Socioculturels de France dès 2006, a participé à la création de la Fédération de Gironde en 2008. Active au sein des différentes instances (Conseil d'administration, groupe de travail...) elle entend durant ce nouveau contrat de projet poursuivre son engagement au sein du réseau girondin en étant engagé dans cette fusion pour un réseau solidaire et dynamique.

1- Vivre ensemble et Solidarités

"Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble en développant des solidarités entre les habitants".

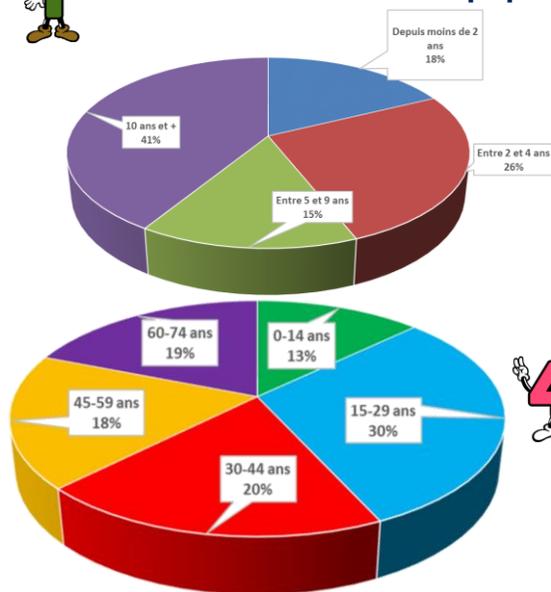
Le travail mené entre les acteurs de l'action sociale sur le territoire d'Arlac révèle une véritable ambition de partager une analyse des réalités sociales du territoire. Notre manière d'agir est de rendre légitimes et complémentaires ces expertises différentes pour construire ensemble le projet "centre social" afin de répondre au mieux aux besoins des habitants en lien avec les partenaires du territoire.

Quatre éléments dans les données statistiques ont été mis en lumière



Le renouvellement de la population

**44 % de la population n'était pas à Arlac, il y a 4 ans ! (en 2008, 34 %)
Le renouvellement de la population est plus fort sur Arlac 2 (58%)**



Une surreprésentation des séniors dont 10 % vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont propriétaires : 1616 séniors



Une représentation importante des jeunes (moins de 30 ans) : 2656 jeunes de 15 à 29 ans soit 30 % de la population du quartier et 1100 enfants et pré ados.



Une précarité présente et souvent invisible : 340 ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Le revenu de 216 ménages dépend à 100 % des prestations sociales ; 361 ménages à 50 % soit un taux en progression de 25,8%. Le quotidien des arlacais est de plus en plus contraint avec une dégradation qui s'accélère pour notamment les personnes âgées et les familles monoparentales. Une grande majorité de ces personnes sont des invisibles sur le territoire et ne fréquentent pas le centre socioculturel. La structure n'est pas aujourd'hui repérée pour ces fonctions.

Ceci interroge l'ensemble des actions sur le territoire. Le centre social en coopération avec ses partenaires associatif et institutionnel souhaite travailler davantage en direction de ces publics (travailleurs pauvres, familles monoparentales, personnes âgées) en développant des projets ingénieux.

Nous déclinons donc cet axe en 4 objectifs spécifiques pour définir le plan d'action .

1-1 Accueillir, informer et orienter les habitants...

"Un centre socioculturel, mieux repéré comme une solution possible pour plus de solidarité entre habitants."

✚ **Repenser l'accueil du centre socioculturel** par l'aménagement d'un lieu agréable, convivial, chaleureux, propice à l'échange et aux rencontres pour

- ☀ Inciter les habitants à s'approprier ce lieu. Espace d'accueil
- ☀ Faire de cet espace un support d'animation.
- ☀ Créer un sentiment de confiance et du bien-être pour les usagers
- ☀ Favoriser l'émergence de projets et la participation individuelle et collective.

🚧 **Faire connaître le centre socioculturel, rendre lisible nos actions** en développant les occasions d'aller à la rencontre des habitants, notamment des publics en situation de précarité : Un accent sera mis sur le quartier en direction des travailleurs pauvres. Caravane itinérante – Animations festives (feu de la St Jean, Forum des activités, Guinguette...)- Animations sur le marché (festival de la soupe, marché du développement durable...) – P'tit café d'Arlac-

✚ **Accueillir les nouveaux arrivants**, leur donner les informations nécessaires sur la vie du quartier et de la ville :

- ☀ Repérer les nouveaux arrivants (Nouvelles constructions – bouche à oreille – voisinage – arrivée dans les écoles – bailleurs sociaux...)
- ☀ Création d'un outil spécifique de communication (Kit de bienvenue) pour accueillir les nouveaux habitants.
- ☀ Informer les habitants sur l'existence de ce kit et développer un réflexe pour qu'ils viennent le chercher et le donnent à leurs nouveaux voisins.
- ☀ Organisation d'un temps d'accueil des nouveaux habitants sur le quartier- développer une action de parrainage avec des habitants pour inviter et accompagner ces nouveaux arrivants.
- ☀ Profiter des animations de proximité et du travail de rue pour aller à la rencontre des nouveaux habitants et les informer.

✚ **Réfléchir, s'approprier et adapter aux spécificités du territoire en lien avec nos partenaires locaux le concept de Maison des habitants.**

1-2 Développer l'accès aux droits, aux organismes de services publics, de solidarités et de défense des consommateurs...

- ✚ **Développer des permanences** (MDSI, PMI, associations caritatives, associations de consommateurs...) pour permettre une réponse aux besoins des populations.
- ✚ **Développer de l'action collective** en s'appuyant sur le travail d'accompagnement individuel réalisé par la conseillère en économie sociale et familiale du centre socioculturel **Actions collectives de la CESF**
- ✚ **Construire un travail de synergie** entre les actions menées par l'animateur jeunesse et la conseillère de la mission locale Technowest en direction des publics jeunes adultes. **Permanences et actions collectives de la Mission Locale**
- ✚ **Développer les passerelles** entre le centre socioculturel et l'ADSI pour les publics adultes en insertion socio-professionnelle. **Passerelle avec l'ADSI**
- ✚ Développer un **travail coopératif** avec les **baillleurs sociaux** afin de mieux connaître et répondre aux besoins des locataires.

1-3 Développer des actions collectives qui permettent de consommer autrement

- ✚ **Poursuivre les projets solidaires et en développer de nouveaux** dans la proximité mais aussi développer les liens à l'échelle de la commune

Circul'livres, jardins partagés, lecture à domicile, bibliothèque, échanges de savoirs faire, solidarité de proximité, Zone de gratuité, vide jouets, bourse puériculture, ateliers les débrouillardises Système d'Echanges Local, Recyclerie, AMAP, ateliers d'entraides de bricolage par exemple...)

1-4 Contribuer à l'animation du quartier

- ✚ **Mettre en place avec l'implication des adhérents, habitants et associations du quartier des moments d'animation du territoire** afin d'amener les personnes à se rencontrer, créer des contacts, du lien social et passer ensemble des bons moments...

Feu de la St Jean, fête de la musique, caravane itinérante, fête du jeu, festival Arts et Vendanges, animation sur le marché, p'tit café d'Arlac...)

1-5 Créer les conditions pour un réel développement du Pouvoir d'Agir.

Susciter, Accompagner et Valoriser les initiatives des habitants.

"Amener les gens à vivre des expériences de réussites collectives : c'est-à-dire travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi, transformer les difficultés ou les problèmes de vie en expériences positives..."

"Transformer des intérêts personnels en intérêts collectifs – Créer des occasions d'agir ensemble..."

"Valoriser les initiatives prises par les différents publics pour montrer les possibilités et développer les engagements."

Mieux comprendre les enjeux de société

- ✚ Mise en place d'un outil de communication et d'un travail de proximité (dans le quartier et dans le centre) pour communiquer autour de cette fonction.
- ✚ Communiquer régulièrement sur cette fonction spécifique du centre socioculturel en utilisant particulièrement les moments festifs.
- ✚ Renforcer les liens entre les publics et les intervenants d'activités (animateurs bénévoles et salariés) afin de développer ce vecteur d'information : **définition d'une charte de l'animateur d'activité – passage de l'information dans les 2 sens – organisation de moments de rencontre et de dynamisation réguliers.**
- ✚ Développer dans nos actions les "Relais Bénévoles" – Former ces bénévoles à cette fonction.
- ✚ Accueillir le bénévole, assurer un accompagnement dans son engagement : **création d'un espace de rencontres, d'échanges entre bénévoles et avec les administrateurs.**
- ✚ Mise en place d'un outil de valorisation des initiatives prises par les habitants : **site internet, affichages, rubrique dans le journal de quartier, lieu d'échanges de pratiques** afin d'encourager l'essaimage
- ✚ Organiser un évènement : **fête des initiatives, de l'engagement...**
- ✚ Organisation par et pour les habitants, **de conférences, débats ou café citoyens**, ouverts à tous, sur des sujets de société, développant des notions telles que l'éducation, le développement durable, la citoyenneté, la solidarité...
- ✚ Relayer, au quotidien, les politiques de sensibilisation et de lutte contre les inégalités, les discriminations, les exclusions dans nos actions pour changer certains comportements : racisme, peur des différences... par la mise en place d'action de découverte des différences comme des richesses **(exposition - participation aux semaines (du handicap, de lutte contre le racisme), apprentissage de la langue des signes...)**
- ✚ Informer sur le fonctionnement des différentes instances de participation sur le territoire, le fonctionnement des associations

Amener les habitants et les adhérents à participer aux instances de gouvernance de la vie associative, de la vie de leur quartier, de leur ville

- ✦ Proposer par l'intermédiaire de notre réseau fédéral mais aussi par le biais des programmes de formations des bénévoles de nos partenaires institutionnels **des formations et des échanges de pratiques** aux bénévoles de la structure
- ✦ Développer des lieux et des outils permettant aux habitants de développer leurs capacités à débattre (**cafés citoyens, débats, forums informels, café du marché...**)
- ✦ Favoriser, dans nos instances et dans la vie quotidienne de la structure, la prise de parole des habitants et adhérents : **Ateliers d'écriture, d'expression orale...**
- ✦ Renforcer l'utilisation d'outils dans nos instances de gouvernance pour permettre aux administrateurs d'être plus impliqués dans les décisions mais aussi d'être davantage dans la prospective que dans la gestion du quotidien.

Soutenir, accompagner, promouvoir et mettre en synergie les associations du territoire

- ✦ Connaître et valoriser la vie locale (**fonction d'observatoire**).
- ✦ Accueillir, Informer, accompagner les acteurs associatifs.
- ✦ Impulser des temps d'échanges et projets communs.

Renforcer le travail partenarial des acteurs du territoire

- ✦ Proposer des **espaces de travail réguliers** pour :
 - ✦ Installer une veille partagée sur le territoire
 - ✦ S'informer mutuellement des actions mises en œuvre et mesurer leurs impacts
 - ✦ Développer des actions communes.

2- Bien Vivre à tous les âges

"Développer de l'action collective pour permettre un bien vivre ensemble sur le territoire et enrichir son capital santé, bien être, culturel ..."

Le travail mené entre les acteurs de l'action sociale sur le territoire d'Arlac révèle une véritable ambition des acteurs de partager une analyse des réalités sociales du territoire. Notre manière d'agir est de rendre légitimes et complémentaires ces expertises différentes pour construire ensemble le projet "centre social" afin de répondre au mieux aux besoins des habitants en lien avec les partenaires du territoire.

Quatre éléments dans les données statistiques ont été mis en lumière



344 familles monoparentales soit 866 personnes représentant 30 % des familles.

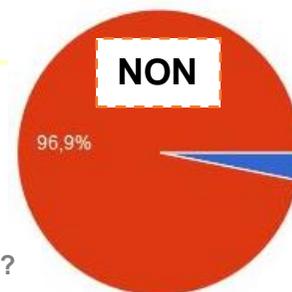
Personnes seules : 54 %, des jeunes pour 32 % et des personnes âgées pour 30 %



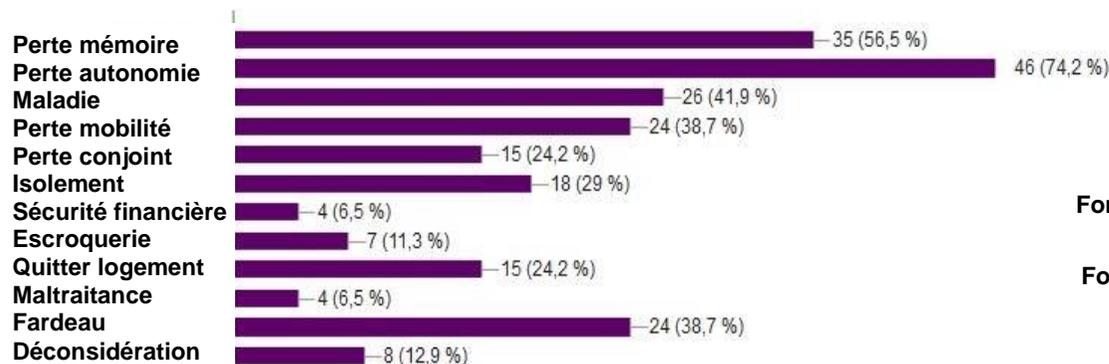
**1100 enfants et pré-ados, soit 13 %
2566 jeunes et jeunes adultes, soit 30 %
1616 seniors soit 19 %**



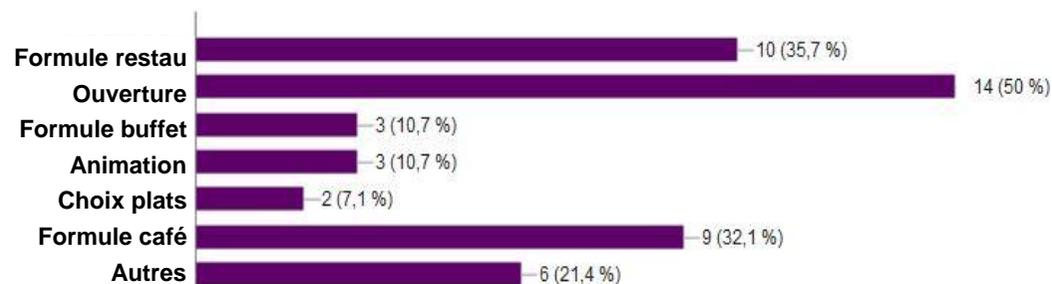
Fréquentez-vous le foyer restaurant



Quels sont les aspects du vieillissement qui vous font le plus peur ?



Qu'est-ce qui vous donnerait l'envie d'y aller ?



Nous déclinons donc cet axe en 6 objectifs spécifiques pour définir le plan d'action .

2-1 Assurer un accès pour tous au centre social

- ✿ Favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite au centre socioculturel (personnes âgées, handicapées, parents avec poussettes...) par l'installation d'un ascenseur.
- ✿ Poursuivre la mise en place d'une politique tarifaire adaptée (foyers à revenus modestes et jeunes) tenant compte des ressources
- ✿ Développer la communication du centre social : mettre en œuvre une communication participative, ciblée et diversifiée
- ✿ Poursuivre notre action autour de l'accès aux technologies de l'information et de la culture scientifique

2-2 Accompagner les habitants pour les aider à partir en vacances.

- ✿ Favoriser le départ en vacances et week-end : mise en place d'actions participatives développant des sorties familles, des weekend loisirs et des 1^{ers} départs en vacances

2-3 Rendre les habitants acteurs de leur santé (sensibilisation prévention)

- ✿ Développer des actions de sensibilisation et d'information autour des questions de santé, de consommation, de mieux vivre... (balades santé, repas conviviaux suivis d'un apport équilibre alimentaire, rencontre avec des spécialistes locaux, conférences avec des spécialistes, expositions thématiques, séances d'initiations et de sensibilisation à des techniques du bien être comme le yoga, la gym, les massages ...)

2-4 Contribuer au développement culturel et à l'accès à la culture pour tous

"Faire en sorte que la culture soit un vecteur essentiel dans toutes nos actions"

- ✿ Encourager les pratiques culturelles amateurs
- ✿ Mise en place de moments de "découvertes et de rencontres" culturelles
- ✿ Organisation de sorties culturelles (groupe action Culture, commission Voyages Loisirs Culture...)
- ✿ Organisation et accueil d'expositions
- ✿ Poursuivre la mise en place d'une politique tarifaire adaptée (foyers à revenus modestes et jeunes) tenant compte des ressources et facilitant l'accès à ces pratiques culturelles.
- ✿ Soutenir les initiatives d'habitants dans la mise en place d'actions et d'ateliers pour faire découvrir de nouvelles pratiques culturelles
- ✿ Créer et encourager la mise en place d'évènements (semaine de découvertes culturelles...)
- ✿ Avoir une programmation culturelle de qualité dans les temps forts du quartier (festival Arts et Vendanges, feu de la St Jean, animation de proximité...)
- ✿ Initier un travail de création avec les habitants à partir d'artistes en résidence.

2-5 Mieux connaître les jeunes de 16 à 30 ans habitants le quartier d'Arlac

- ✿ Aller à la rencontre des publics jeunes, étudiants, jeunes travailleurs, au plus près de leurs lieux de vie, de rencontre pour mieux les connaître et définir leurs besoins,
- ✿ Créer des liens avec les associations d'étudiants afin de mieux connaître les besoins et attentes des jeunes adultes et faire connaître les actions déjà réalisées par le centre socioculturel,
- ✿ Réunir les partenaires et former un comité de pilotage pour éventuellement élaborer un projet en direction des 16-30 ans.

2-6 Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire

- Faire évoluer les représentations du vieillir en favorisant une approche transversale pour promouvoir le lien social et le vivre ensemble.
- Lutter contre les différentes formes d'isolement et créer du lien social.
- Continuer à faire connaître, reconnaître et positionner le Centre Socioculturel d'Arlac comme un acteur territorial privilégié sur la question du vieillissement.

❁ Animer et faire vivre un groupe projet « bien vieillir à Arlac » dont les objectifs seront :

- ❁ une veille efficace et la construction d'une démarche de prévention,
- ❁ interroger les politiques locales et les projets au regard de l'amélioration du « mieux vieillir Ensemble » sur le territoire,
- ❁ identifier des enjeux locaux et les ressources locales à mobiliser,
- ❁ faire évoluer les regards : un travail sur les représentations, les préjugés mutuels
- ❁ mobiliser les partenaires, construire dans la durée, avec des habitants et partenaires, un projet dans une logique de co-élaboration, de partage, de coopération : « travailler ensemble ».

❁ Provoquer des moments de rencontres intergénérationnelles

- ❁ entre les enfants et les personnes âgées de la maison de retraite Paul Claudel, du Foyer Restaurant et des retraités du quartier,
- ❁ entre 3 générations sur les différents espaces de rencontre à l'intérieur ou à l'extérieur (ludothèque, caravane itinérante ...)
- ❁ avec le projet d'animation Seul ou en famille : proposition de diverses sorties loisirs et culturelles et des weekends inter-générationnels.

❁ Associer les séniors aux projets "Bien être et Santé" afin de les rendre acteurs de cette sensibilisation et prévention.

❁ Encourager l'engagement des séniors par la prise d'initiatives, la prise de responsabilité et le bénévolat.

❁ Articuler le projet centre social avec les projets territoriaux des partenaires afin d'alimenter des projets convergents et de contribuer à faire évoluer les coopérations sur différentes thématiques

- ❁ l'isolement des personnes (Monalisa)
- ❁ la mobilité des personnes âgées
- ❁ les lieux de rencontres et de maintien de liens sociaux des personnes âgées et entre les générations (bar associatifs, restaurant d'insertion, ateliers...)

3- Education et Soutien à la Parentalité

"Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif"

La famille est le lieu essentiel de construction de l'enfant, du jeune et un espace de transmission des valeurs et des repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle n'est pas de prendre la place des parents, mais bien d'accompagner au sens "d'agir sur la famille", c'est-à-dire "de la confirmer et de la soutenir dans ses responsabilités parentales". Nous devons donc prendre en considération cette diversité existante et aider les familles à faire face notamment dans le cas de situations difficiles.

Au regard de ces nouveaux enjeux sociétaux, de nouvelles formes d'accompagnement apparaissent nécessaires qui impliquent les différents acteurs en charge de l'action sociale.

Trois éléments dans les données statistiques ont été mis en lumière

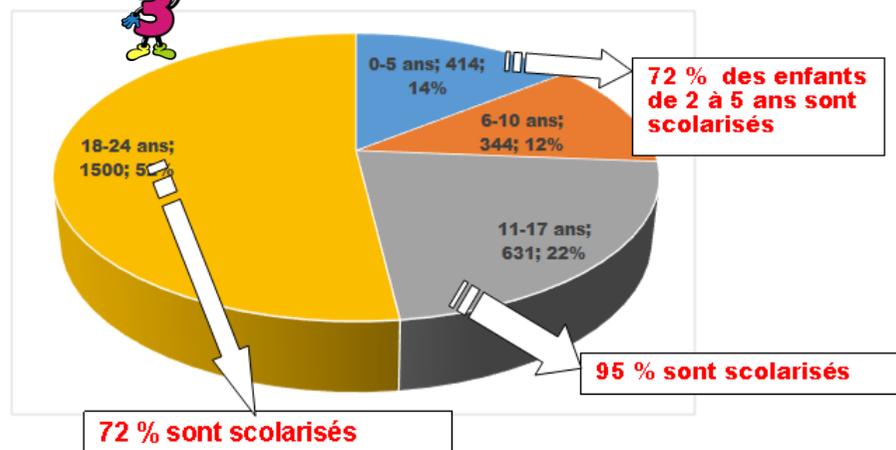
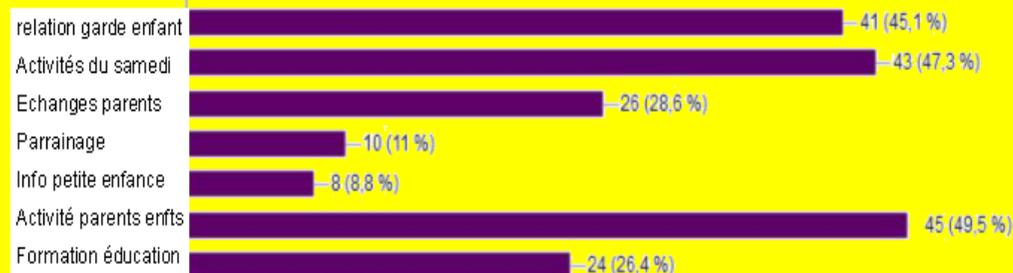


344 familles monoparentales soit 866 personnes représentant 30 % des familles. 1100 enfants et préados soit 13 % de la population



Quels éléments amélioreraient votre quotidien, votre bien être et votre vie familiale

(91 réponses)



Nous déclinons donc cet axe en 3 objectifs spécifiques pour définir le plan d'action.

3.1 Faire du centre social un lieu "Ressources" pour les parents.

"Soutenir les parents dans leur fonction parentale"

- ✘ Favoriser les rencontres conviviales entre parents et soutenir la création d'espace de parole
- ✘ Amener les parents vers une implication, de la co-construction dans les actions Parents – Enfants
- ✘ Développer les espaces de médiations (Parents / enfants – Parents / Grands Parents – Parents / Enseignants..).
- ✘ Donner des outils aux parents pour mieux accompagner leurs enfants.
- ✘ Soutenir le lien familial et renforcer le lien social en valorisant les compétences des parents, des enfants et des jeunes
- ✘ Favoriser les rencontres entre les générations et les échanges culturels

Projets, actions, idées pouvant être mis en place sur la période 2017-2020 :

Rencontres conviviales - Café des parents – Ateliers Parents / Enfants – Rencontres Parents avant et après projets – Espace Parentalité – Rencontres intergénérationnelles – Semaine de la Famille – Ludothèque – Sorties culturelles – Bourse puériculture – Atelier gym câline – Etre Parents d'ados – Rencontres / débats sur la fonction parentale – Piedbus – Accompagnement à la scolarité – Temps forts de la petite enfance - Formations sur les pédagogies alternatives...

3-2 Accueillir la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

- ✘ Favoriser l'accès à la culture, aux savoirs et aux loisirs pour tous et par tous.
- ✘ Favoriser l'épanouissement personnel, l'éveil, la découverte mais aussi l'ouverture vers l'autre et le monde extérieur, la vie en collectivité.
- ✘ Découvrir le vivre ensemble, coopérer, être solidaire
- ✘ Créer les conditions favorables afin que chacun puisse se forger une identité, trouver sa place
- ✘ Accompagner, c'est-à-dire donner des billes, leur proposer un cadre repéré et non frustrant favorisant la rencontre, la convivialité et permettant le tâtonnement afin d'être acteur, de découvrir par eux même afin d'évoluer.
- ✘ Développer les relations intergénérationnelles.

Projets, actions, idées pouvant être mis en place sur la période 2017-2020

Actions Petite Enfance : temps forts petite enfance – éveil musical – arts plastiques – gym 3 pommes – éveil à la danse – ludothèque – alsh été...

Actions Enfance : mercredis animés – arts plastiques – école multisports – cirque – accompagnement à la scolarité – théâtre d'improvisation – alsh petites vacances et été – séjours hiver et été...

Actions Jeunes : arts plastiques – dessin peinture – théâtre d'improvisation – sorties culturelles – accompagnement à la scolarité – soutien aux initiatives – dessin peinture – couture ...

Actions Passerelles : sorties culturelles – bibliothèque – rencontres intergénérationnelles – fête du jeu – carnaval – semaine du goût – Fraich'attitude – vide jouets – spectacle des activités – résidences d'artistes ...

3-3 Accroître le partenariat et la concertation avec les différents acteurs de l'enfance et de la jeunesse

- ✘ **Développer les passerelles** entre les différents acteurs et secteurs (petite enfance – Enfance et jeunesse) pour assurer une continuité éducative.
- ✘ **Développer les projets communs** entre les acteurs sur le territoire d'Arlac et en lien avec les acteurs du territoire élargi (zone collègue - Expérimentation jeunesse CAF – appel à projets jeunesse du conseil départemental...) :
- ✘ **Encourager le partenariat et la concertation avec les acteurs de l'école** (élémentaire – collèges - associations de parents d'élèves...) pour développer une participation active des jeunes à la vie citoyenne.
- ✘ **Développer un échange de pratiques professionnelles et bénévoles** dans le domaine de l'enfance et la jeunesse et de la Parentalité aussi bien au niveau du collectif des associations d'animation de Mérignac que du réseau Fédération des centres sociaux.

Projets, actions, idées pouvant être mis en place sur la période 2017-2020

Actions passerelles

- ☞ en interne entre le secteur petite enfance et Enfance, le secteur enfance et jeunesse
- ☞ en externe entre l'enfance du centre de loisirs municipal et le secteur jeunes du centre social
- ☞ en externe entre les structures petite enfance municipales et associatives, les écoles et le centre socioculturel.

Projets Communs : Sorties – Week-ends – programme vacances - séjours – échanges de compétences et de pratiques professionnelles au sein du collectif des 10 centres d'animation de Mérignac et du réseau des centres sociaux.

Les partenariats existants et envisagés :

Les associations intervenant autour de l'école (F.C.P.E. associations de parents d'élèves, le Patronage Laïque), le centre de loisirs municipal, les écoles maternelles et primaires, les collèges des Eyquems et de Bourran, les équipements petite enfance (crèches municipales et haltes garderies associatives), le P.R.A.D.O. (association de prévention spécialisée), le Foyer Restaurant d'Arlac, les associations caritatives et notamment St Vincent de Paul, le Comité des Fêtes de la Lande d'Arlac, l'association de la Joie de Vivre, le C.C.A.S., la circonscription du conseil départemental, les médiateurs sociaux de la Ville de Mérignac, les bailleurs sociaux, les 9 autres associations d'animation de Mérignac et les services municipaux de la cohésion sociale, de la jeunesse, la petite enfance, des personnes âgées, de la vie scolaire, de la culture, du développement durable, le Conseil Départemental de la Gironde, la Caisse d'Allocations Familiales, la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels.

L'évaluation

L'évaluation devra permettre de vérifier **la cohérence** de notre projet avec les politiques sociales locales (municipalités, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales...) mais aussi et surtout avec les besoins et les attentes des populations. Elle devra aussi permettre de **remobiliser** l'ensemble des acteurs partenaires du territoire, d'**actualiser** les orientations du projet et d'**améliorer** le fonctionnement du centre socioculturel.

L'évaluation sera **participative et collective**, c'est à dire en cohérence avec notre mission de développement social local et notre principe de participation des habitants.

Elle va s'attacher à vérifier la conformité du projet avec :

2 missions générales telles que définies par la circulaire CNAF :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale**
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux 10 problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Questions à se poser :

- Le projet s'inscrit-il dans une approche globale ?
- S'agit-il d'un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelles ?
- Est-il en capacité de déceler les besoins et attentes des usagers et des habitants ?
- Accueille-t-il une population mixte ?
- Favorise-t-il les liens familiaux et sociaux ?
- Ce lieu d'animation sociale, soutient-il les initiatives des habitants et de la vie associative locale ?

5 missions secondaires telles que définies par la circulaire CNAF :

1. **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute** des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
2. **Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés**, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
3. **Développer des actions d'intervention sociale** adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
4. Mettre en oeuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à **développer la participation et la prise de responsabilités** par les usagers et les bénévoles ;
5. **Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs** impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Questions à se poser :

- Le centre organise-t-il cette fonction accueil et d'écoute ?
- La structure accueille-t-elle les familles et les publics fragilisés ?
- Le centre développe-t-il des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social ?
- L'association développe-t-elle la participation et la prise de responsabilités ?
- Les actions du projet contribuent-elles au développement du partenariat et à la concertation entre les acteurs du développement social local ?

Le projet social global (valeurs et démarche) :

Questions à se poser :

❖ Sur la notion de partenariat :

- Est-il l'occasion de concertation et de travaux partenariaux ?
- Sommes-nous régulièrement sollicités par les partenaires ?
- Nombre d'actions menées en partenariat comme porteur de projets ou comme partenaire associé ?
- Le projet est-il clair et lisible par tous les acteurs concernés ?
- Existe-t-il une charte de partenariat ?
- Est-il un vecteur de communication et de sensibilisation au développement social local ?
- Contribuons-nous à la construction d'une culture partagée sur le territoire ?
- Nombre d'instances de concertation locale ?

❖ Sur la cohérence du projet :

- Est-il en cohérence avec les politiques locales développées par les acteurs institutionnels agissant sur le territoire ?

❖ Sur l'impact du projet sur le territoire :

- L'offre d'activité est-elle transversale et diversifiée ?
- L'accueil du public est-il assuré de façon satisfaisante ?
- L'encadrement des activités ?
- Existe-t-il un développement des activités (nombre, qualité...)
- Le bénévolat se développe-t-il ?
- Le centre assure-t-il sa fonction de pépinières d'initiatives ou de projets d'habitants ou d'associations ?
- Le centre social contribue-t-il à la construction de nouveaux liens sociaux et à la lutte contre les exclusions et les discriminations ?
- Le centre social favorise-t-il la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ?
- Le centre soutient-il la prise de parole collective ?

Les axes prioritaires du contrat de projet

1. **Vivre ensemble et Solidarités**

"Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble en développant des solidarités entre les habitants".

2. **Bien Vivre à tous les âges**

"Développer de l'action collective pour permettre un bien vivre ensemble sur le territoire et enrichir son capital santé, bien être, culturel ..."

3. **Education et Soutien à la Parentalité**

"Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif"

2- Bien Vivre à tous les âges "Développer de l'action collective pour permettre un bien vivre ensemble sur le territoire et enrichir son capital santé, bien être, culturel ..."

Objectif 2-1 : Assurer un accès pour tous au centre social

- Installation ascenseur ?
- Répartition des adhérents dans les quotients familiaux
- Nombre de personnes impliquées dans la communication participative et qualité des actions
- Nombre de projets d'accès aux technologies et culture scientifique et impact des actions

Objectif 2-2 : Accompagner les habitants pour les aider à partir en vacances

- Nombre de projets mis en place
- Nombre de familles impliquées
- Qualité et impact des projets

Objectif 2-3 : Rendre les habitants acteurs de leur santé (sensibilisation-prévention)

- Nombre de projets mis en place
- Nombre de familles impliquées
- Qualité et impact des projets

Objectif 2-4 : Contribuer au développement culturel et à l'accès à la culture pour tous

- Participation des personnes à une manifestation culturelle
- Effets sur la pratique culturelle des habitants d'Arlac
- Diversité du public fréquentant les diverses manifestations

Objectif 2-5 : Mieux connaître les jeunes de 16 à 30 ans habitants le quartier

- Nombre de réunions mis en place
- Nombre de personnes rencontrées
- Qualité et impact des actions

Objectif 2-6 : Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire

- Niveau de l'engagement des personnes
- Nombre de conférences, réunions de sensibilisation, ateliers
- degré de satisfaction
- degré de mobilisation des habitants
- Qualité et impact des actions

Axe prioritaire 3 : Développer, à travers l'accueil de l'enfance et la jeunesse, l'implication des familles

Objectif 3-1 : Soutenir les parents dans leur fonction parentale

- Actions proposées par les parents et partenaires
- nombre de personnes qui ont participé au diagnostic
- Nombre de rencontres et réponses apportées aux questionnements des parents
- Nombre d'outils mis en place et mesure de l'efficacité

Objectif 3-2 : Accroître le partenariat et la concertation avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse

- Nombre d'actions passerelles
- Taux de poursuite d'un secteur à l'autre
- Nombre de projets communs et nombre de partenaires
- Evolution du nombre de jeunes (adolescents et jeunes adultes au niveau de la structure)

Objectif 3-3 : Développer, à l'échelle communale, une cohérence dans les projets, la mise en place d'une démarche d'échange de pratiques, de mutualisation et d'actions collectives sur les questions d'animation jeunesse, d'accompagnement à la fonction parentale

- Nombre de rencontres d'échanges de pratiques et d'expériences
- Nombre d'actions communes entreprises
- Répercussions des actions entreprises sur les structures
- Nombre de projets issus de cette dynamique

Les modalités d'évaluation

Une évaluation aura lieu tous les ans avant l'assemblée générale. Elle sera faite avec les habitants et les participants aux différentes actions et projets. Elle permettra de faire le point en cours d'action afin de pouvoir réajuster nos objectifs ou les moyens de l'action.

Etapes	Moyens	Critères
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan interne de fonctionnement des différents secteurs (services et activités, projets citoyenneté), projets et actions • Réajustement • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions des groupes actions et moteurs en fonctions des axes prioritaires ▪ Réunions de Conseil d'administration et de bureau ▪ Réunions de l'équipe de professionnels ▪ Rencontres régulières entre administrateurs et salariés ▪ Forums Citoyens / Assemblée générale ▪ Mise en place d'un groupe administrateurs / salariés / bénévoles chargé de l'évaluation du contrat de projet 	<ul style="list-style-type: none"> → Travail et régularité des commissions → Compte-rendu écrit → Nombre de journées de réflexion administrateurs / bénévoles / adhérents / habitants / salariés → Documents d'assemblée générale → Compte rendu des forums citoyens

Calendrier

Saison 2016/2017

- ☞ Réunions des groupes actions et des groupes moteurs
- ☞ Réunions de Conseil d'administration
- ☞ Forum Citoyens pour préparer l'Assemblée Générale.
- ☞ Assemblée générale (bilan de l'année)
- ☞ rencontre du groupe de pilotage institutionnel
- ☞ **définition plan d'action 2013/2014**

Saison 2017/2018

- ☞ Réunions des groupes actions et des groupes moteurs
- ☞ Réunions de Conseil d'administration
- ☞ Forum Citoyens (Bilan intermédiaire)
- ☞ Forum des acteurs du territoire
- ☞ Assemblée générale (bilan de l'année et intermédiaire)
- ☞ rencontre du groupe de pilotage institutionnel
- ☞ **définition plan d'action 2014/2015**

Saison 2018/2019

- ☞ Réunions des groupes actions et des groupes moteurs
- ☞ Réunions de Conseil d'administration
- ☞ Forum Citoyens pour préparer l'Assemblée Générale.
- ☞ Assemblée générale (bilan de l'année)
- ☞ rencontre du groupe de pilotage institutionnel
- ☞ **définition plan d'action 2015/2016**
- ☞ Préparation bilan général et méthodologie à mettre en place

Saison 2019/2020

Bilan Final et nouveau projet

- ☞ Réunions des groupes actions et des groupes moteurs
- ☞ Réunions de Conseil d'administration
- ☞ rencontre du groupe de pilotage institutionnel
- ☞ Forum Citoyens
- ☞ Forum des acteurs du territoire
- ☞ Assemblée générale